

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Bure-plainte-violation-domicile>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Juridique > Nos actions juridiques > **Plainte pour violation de domicile à la Maison de Bure**

22 février 2018

Plainte pour violation de domicile à la Maison de Bure

Le 22 février 2018, suite à l'expulsion du Bois Lejus, des gendarmes sont entrés par la force dans la Maison de résistance de Bure. Fracassant les portes et fenêtres, ils ont forcé avec brutalité les personnes qui s'y étaient réfugiées à sortir. Ils ont ensuite procédé à une perquisition des lieux, tout cela sans l'assentiment des habitants de la maison, sans décision du juge des libertés et de la détention et hors la présence des habitants, de représentants de ceux-ci ou de témoins. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte. Une seconde plainte a été déposée suite à une nouvelle perquisition injustifiée le 8 octobre 2018.



Le 22 février 2018, suite à l'expulsion du Bois Lejus, des gendarmes sont entrés par la force dans la Maison de résistance de Bure. Fracassant les portes et fenêtres, ils ont forcé avec brutalité les personnes qui s'y étaient réfugiées à sortir. Ils ont ensuite procédé à une perquisition des lieux, tout cela sans l'assentiment des habitants de la maison, sans décision du juge des libertés et de la détention et hors la présence des habitants, de représentants de ceux-ci ou de témoins.

Le Réseau "Sortir du nucléaire", co-proprétaire de cette maison avec l'association Bure Zone Libre, a donc porté plainte le 22 février 2018 pour violation de domicile. Cette action n'est que la première d'une longue série de contre-feux juridiques qui s'apprêtent à être lancés. Alors que Sébastien Lecornu n'a que le mot d' « État de droit » à la bouche, les forces de l'ordre se sont permis, lors de cette opération, de piétiner allègrement les droits les plus élémentaires.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce vigoureusement ce coup de force indigne d'une démocratie ainsi que l'opération de communication qui l'accompagne, destinée à criminaliser les opposant.e.s pour faire oublier les failles du projet Cigéo. Dans la novlangue gouvernementale, la « concertation » semble être devenue le terme désignant le rouleau compresseur de la répression !

Téléchargez notre plainte



Bure violation - Plainte 22/02/18

Le 8 octobre 2018, des gendarmes sont de nouveau entrés dans la Maison de Résistance de Bure, sans sommation et après avoir fracassé la porte. Malgré les demandes des habitant.e.s de la Maison, ils n'ont présenté aucun document justifiant cette perquisition. Après avoir pris les identités de plusieurs personnes et en avoir gardé trois menottées sans le moindre prétexte, ils sont repartis. Une nouvelle plainte pour violation de domicile a été déposée.

Téléchargez notre plainte



Bure violation - Plainte 10/10/18

Ces plaintes ont toutes fait l'objet d'un classement sans suite de la part du Parquet.